



FICHE MISSION

RESPONSABLE DE LA COORDINATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS AUTRES QUE LE DIPLOME D'INGENIEUR – LICENCE PRO

Année universitaire
2010-2011

Montant maximum de la
PRP : 12hTD

Dans le cadre de l'élargissement du panel des formations dispensées, l'ENSAIT propose de nouveaux diplômes de niveaux L et M.

En collaboration avec le Directeur de la Formation, le Responsable de la coordination pédagogique d'une licence pro, a pour principales missions d'assurer

- La coordination et l'interface avec l'IUT en particulier pour la mise en application de la maquette pédagogique, la transmission à date convenue des sujets d'examens et des notes relatives au contrôle des connaissances
- Le bon fonctionnement des enseignements réalisés à l'ENSAIT d'un point de vue logistique (Adaptation des EDT avec le responsable de la licence à l'IUT et de la responsable des plannings de l'ENSAIT)
- De participer à la sélection des étudiants et aux différents jurys
- De participer au recrutement des enseignants

Il peut être mis fin à la fonction du Responsable de la coordination pédagogique d'une licence pro par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT après avis du Directeur de la Formation.

Le Responsable de la coordination pédagogique d'une licence pro s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :
Grade :

Date et Signature